



---

RAPPORT ANNUEL 2005

## SOMMAIRE

### MOT DU PRESIDENT

#### I. – PRESENTATION

#### II. – ORGANES

#### III. – CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE

#### IV. – ACTIVITES DE L'EXERCICE

##### 4.1. – Réunions des Instances

##### 4.2. – Activités de la Direction Générale

##### 4.2.1. – Activités administratives

##### 4.2.1.1. – Organisation des services

##### 4.2.1.2. – Formation

##### 4.2.2. – Activités juridiques

##### 4.3. – Activités opérationnelles

##### 4.3.1. – Identification de projets

##### 4.3.2. – Evaluation de projets

##### 4.3.3. – Approbations nouvelles

##### 4.3.4. – Bilan des interventions

##### 4.3.5. – Suivi des projets

##### 4.4. – Recherche et Développement

##### 4.5. – Coopération/Communication

##### 4.6. – Audit et Contrôle de gestion

##### 4.7. – Situation financière

##### 4.7.1. – Bilan et comptes annexes

##### 4.7.2. – Exécution du budget

##### 4.7.3. – Vérification des comptes

#### IV. – ANNEXES

##### 5.1. – Organigramme

##### 5.2. – Bilan des interventions

##### 5.3. – Bilan et comptes de résultat

##### 5.4. – Lettre de certification du Commissaire aux comptes

LISTE DES SIGLES

AFD	Agence Française de Développement
AIAFD	Association des Institutions Africaines de Financement du Développement
AIRFD	Association des Institutions Régionales et sous-Régionales de Financement du Développement
ALG	Autorité du Liptako-Gourma
ASE	Structure d'Appui aux Services et Entreprises
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BACI	Banque Atlantique de Côte d'Ivoire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BCDI	Bank de Commerce, de Développement et d'Industrie
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Banque Commerciale du Rwanda
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIA-NIGER	Banque Internationale pour l'Afrique au Niger
BIAO	Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest
BIB	Banque Internationale du Burkina
BIBE	Banque Internationale du Bénin
BICIA-B	Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina
BICIS	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal
BID	Banque Islamique de Développement
BFA	Banque pour le Financement de l'Agriculture
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
BOA	Bank Of Africa
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BR	Banque de Règlement
BRD	Banque Rwandaise de Développement
BRIC	Banque Régionale d'Investissement de la CEDEAO
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTCI	Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
C2A	Compagnie Africaine d'Assurances
CBAO	Compagnie Bancaire pour l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
CEMAC	Communauté Economique Monétaire de l'Afrique Centrale
CL	Crédit Lyonnais
COBACI	Compagnie Bancaire de la Côte d'Ivoire
COMESA	Marché commun de l'Afrique Australe et Orientale
DC	Dépositaire Central
ECOBANK	Ecowas Bank
EXIMBANK	Export Import Bank
FACI	Facilité d'Appui au Commerce International
FAD	Fonds Africain de Développement
FRDC	Fonds Régional pour le Développement de la CEDEAO

FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africain
GTA	Groupement Togolais d'Assurances
IARD	Incendie Accident Risques Divers
NSAB	Nouvelle Société d'Assurance du Bénin
OAPI	Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
PTA Bank	Banque de Développement de la zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et du Sud
SCIE	Société de Commercialisation d'Informations d'Entreprises
SGBBE	Société Générale de Banques au Bénin
SGBS	Société Générale de Banques au Sénégal
SFI	Société Financière Internationale
SIACE	Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation
SIB	Société Ivoirienne de Banques
SID	Société Islamique pour le Développement du secteur privé
SIFIDA	Société Financière Internationale pour le Développement en Afrique
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UTB	Union Togolaise de Banques

## MOT DU PRESIDENT

## PHOTO

Avec un taux de croissance de 4,8 % l'économie mondiale a été relativement stable en 2005.

En Afrique, notamment les zones UEMOA et CEMAC dans lesquelles évolue le FAGACE, une bonne performance a été enregistrée en dépit du ralentissement du taux de croissance.

Pour le FAGACE qui, depuis bientôt 30 ans, s'est toujours adapté aux mutations de son environnement, l'année 2005 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle Convention et du Plan d'Action Triennal 2005-2007.

Ainsi, au cours de l'exercice 2005, les activités ont porté sur la poursuite de la politique d'ouverture à de nouveaux Etats et à des Institutions financières ainsi que l'intensification de la coopération avec les Etats membres et les partenaires traditionnels (Institutions Financières et Organismes de Développement).

A cet effet, les efforts fournis durant cet exercice ont permis d'une part, de renforcer la présence du Fonds dans les Etats membres et de développer des partenariats avec plusieurs Institutions Financières et Organismes de développement. D'autre part, ces efforts ont abouti à l'obtention de résultats encourageants notamment le développement des activités de garantie avec une bonne maîtrise du taux de sinistre et un résultat bénéficiaire qui confirme la tendance observée depuis trois exercices.

Par ailleurs, au cours de cet exercice, plusieurs activités ont concerné la recherche en vue de diversifier et de développer les produits. En effet, deux nouveaux produits ont vu le jour. Il s'agit de la Facilité d'Appui au Commerce International (FACI) et de l'Assurance Crédit à l'Exportation (ACE).

Ces produits novateurs seront un réel attrait pour le secteur privé et une source additionnelle de revenus pour l'Institution. .

## **I. - PRESENTATION DU FAGACE**

### **1.1. - Création - Objet - Fonctionnement**

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est un Etablissement Public International à caractère économique et financier, spécialisé dans la promotion des investissements publics et privés. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

#### **Etats Membres**

Les Etats membres au nombre de dix (10) sont : BENIN, BURKINA, CENTRAFRIQUE, COTE D'IVOIRE, MALI, NIGER, RWANDA, SENEGAL, SIERRA LEONE, TOGO.

#### **Objet**

L'objet du Fonds est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement ou en facilitant leur réalisation par des mesures d'accompagnement comme la bonification ou l'allongement de la durée des crédits. Un intérêt particulier est accordé aux Etats membres les plus défavorisés économiquement, soit en raison de leur situation géographique soit par suite de catastrophes ou de calamités naturelles.

#### **Formes d'intervention**

Le Fonds :

- garantit les prêts à moyen ou long terme destinés au financement d'investissements productifs,
- garantit les prêts à court terme destinés au financement des crédits de campagne, des prêts interbancaires et au renforcement des Institutions de micro finance,
- accorde une facilité d'appui au commerce international à travers notamment la reconfirmation des lettres de crédit documentaire en faveur des banques,
- accorde des bonifications d'intérêt et des allongements de la durée des crédits en faveur d'opérations à caractère économique dont la rentabilité ne peut être assurée dans les conditions initiales du prêt,
- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions,
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales,
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

## **Domaines d'intervention**

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base ((routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),
- le commerce (import-export),
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

## **Bénéficiaires**

Les bénéficiaires des interventions peuvent être :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales,
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres,
- les institutions financières nationales,
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

## **1.2. - Composition des organes**

*Organes d'Administration et de Gestion :*

### **Administration**

Le Fonds est administré par :

- L'Assemblée Générale des Actionnaires, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. L'Assemblée Générale des Actionnaires fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes,

- Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir de l'Assemblée Générale des Actionnaires et comprend deux Administrateurs par Etat membre, un Administrateur par Etat membre non régional et un Administrateur par Institution membre. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

### **Gestion**

La gestion courante est assurée par un Directeur Général. Il représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention, suit les engagements pris.

### **1.3. - Ressources**

Les ressources du Fonds proviennent :

- d'une dotation (capital) constituée par les contributions des Etats membres,
- du produit de ses placements,
- du produit de la rémunération de ses interventions,
- des emprunts spécifiques,
- de toutes autres origines.

Au 31 décembre 2005, le capital social autorisé est de 30 milliards de FCFA.



## II. – ORGANES

### ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

#### *PRESIDENT*

CENTRAFRIQUE

M. Théodore DABANGA  
*Ministre des Finances et du Budget*

#### **MEMBRES**

BENIN

M. Cosme SEHLIN  
*Ministre de l'Economie et des Finances*

BURKINA

M. Jean-Baptiste COMPAORE  
*Ministre des Finances et du Budget*

COTE D'IVOIRE

M. Koffi Charles DIBY  
*Ministre délégué auprès du Premier Ministre  
chargé de l'Economie et des Finances*

MALI

M. Abou Bakar TRAORE  
*Ministre de l'Economie et des Finances*

NIGER

M. Ali Mahaman Lamine ZEINE  
*Ministre de l'Economie et des Finances*

RWANDA

M. Manasseh NSHUTI  
*Ministre des Finances et de la Planification  
Economique*

SENEGAL

M. Abdoulaye DIOP  
*Ministre de l'Economie et des Finances*

TOGO

M. Payadowa BOUKPESSI  
*Ministre de l'Economie, des Finances et des  
Privatisations*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION***PRESIDENT*

CENTRAFRIQUE

M. Richard LAKOE  
*Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et  
du Budget*

**MEMBRES**

BENIN

M. Séraphin LISSASSI  
*Directeur de l'Intégration Africaine au Ministère  
des Affaires Etrangères et de l'Intégration  
Africaine*

M. Bertrand CODJIA  
*Directeur Général du Budget au Ministère des  
Finances et de l'Economie*

BURKINA

M. Guébrila OUEDRAOGO  
*Chef du Département Analyse et Etudes  
Prospectives au Premier Ministère*

M. Alexis K. YANOOGO  
*Directeur de la Coopération Bilatérale au  
Ministère des Finances et du Budget*

COTE D'IVOIRE

M. Antonin YAO KOUASSI  
*Sous-Directeur de la Coopération Bilatérale et  
Multilatérale à la DAFEXIS au Ministère d'Etat,  
Ministère de l'Economie et des Finances*

Mlle Saran Ballo KONE  
*Chargée d'Etudes à la DAFEXIS au Ministère  
d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances*

MALI

M Bakary Koniba TRAORE  
*Directeur Général de la Dette Publique au  
Ministère de l'Economie et des Finances*

Dr. Ousmane DIALLO  
*Chef du Département chargé des Questions  
Economiques et Financières à la Direction  
Générale de l'Intégration Africaine*

NIGER

Mme Fatchima RABO  
*Directrice du Budget au Ministère de l'Economie  
et des Finances*

M. Saïdou GAMBO  
*Directeur de la Dette Publique au Ministère de  
l'Economie et des Finances*

RWANDA

M. Justin UYISENGA  
*Directeur de l'Inspection Générale des Finances  
au Ministère des Finances et de la Planification  
Economique*

M. Edison NYANDWI  
*Directeur de la Gestion des Ressources Internes  
au Ministère des Affaires Etrangères et de la  
Coopération*

SENEGAL

Mme Dieng Néné MBOUP NDIAYE  
*Directeur Général des Finances au Ministère de  
l'Economie et des Finances*

M. Mamadou Makhtar GUEYE  
*Directeur de l'Intégration Economique Africaine  
au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union  
Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur*

TOGO

M. Mawussi Djossou SEMODJI  
*Chef Cellule de l'Unité de Coordination DSRP au  
Ministère de l'Economie, des Finances et des  
Privatisations*

M. Bandifoh OURO-AKONDO  
*Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie,  
des Finances et des Privatisations*

DIRECTION GENERALE

M. Libasse SAMB  
*Directeur Général*

### III. – CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE

#### 3.1.- Contexte économique international

L'activité économique mondiale est demeurée quasiment stable en 2005 en affichant un taux de croissance de 4,8% contre 5 % en 2004. Cette stabilité s'explique par les conditions favorables observées sur les marchés de capitaux et par la poursuite de politiques macroéconomiques d'accompagnement.

Dans les pays industrialisés, les Etats Unis ont continué à nourrir l'expansion mondiale en affichant un taux de 3,5% en 2005.

Au Japon, la reprise engagée en 2003 a enregistré un rebond en 2005, avec un taux de croissance de 2,3%, après la stagnation perçue à la fin de 2004.

Dans la zone Euro, la croissance a continué d'être décevante avec un taux moyen de 1,1%. Cette morosité de l'activité économique est due en grande partie à la faiblesse de la demande intérieure des principaux pays membres notamment l'Allemagne.

Les pays émergents et en développement ont pour la plupart enregistré une croissance relativement forte en 2005. En Asie, l'expansion soutenue de l'économie chinoise (+9%) et le dynamisme de l'activité en Inde (+7%) ont été déterminants pour la croissance régionale globale.

La majorité des pays d'Amérique latine a également affiché une reprise vigoureuse en raison essentiellement des cours avantageux du pétrole; le Moyen-Orient s'est comporté mieux que prévu.

Enfin, malgré l'atonie de leurs partenaires commerciaux de la zone Euro, les pays de la Communauté des États Indépendants (CEI) ont continué à connaître une forte expansion.

Les bonnes performances de l'économie mondiale enregistrées en 2005 devraient se poursuivre en 2006. Certaines prévisions font état d'une croissance du PIB mondial de 4,9 % en 2006 soit 1 point de plus que l'année précédente.

#### 3.2. – Situation en Afrique

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique a maintenu une bonne performance économique en dépit d'un léger fléchissement par rapport à l'exercice précédent. Le taux de croissance économique global est passé de 5,3% en 2004 à 4,9% en 2005.

Ce ralentissement est dû à la combinaison de plusieurs facteurs à savoir la faiblesse de la demande dans les pays industrialisés, les mauvaises récoltes dans les pays sahéliens et en Afrique Australe.

La performance d'ensemble de l'économie africaine cache une grande disparité. Les pays africains non exportateurs de pétrole ont vu se détériorer leurs termes de l'échange sous l'effet de la hausse vertigineuse des cours du pétrole, ce qui a entraîné une augmentation des taux d'inflation et la détérioration des balances de paiements courants.

En Afrique de l'Ouest, le rythme de croissance moyenne du PIB a continué sa baisse entamée en 2003 (7,4% en 2003 à 4,9% en 2004 et à 4,4% en 2005) sous l'effet conjugué de l'instabilité sociopolitique persistante en Côte d'Ivoire et de la hausse susmentionnée des cours du pétrole. L'inflation a progressé passant de 5,1% en 2004 à 9,5% en 2005.

L'Afrique centrale a connu une récession en 2005 avec un taux de croissance du PIB réel de 4,8% contre 10,5% en 2004. Le taux d'inflation a plus que doublé dans la région, passant de 4,3% en 2004 à 8,5% en 2005.

L'Afrique de l'Est a enregistré la meilleure performance du continent en 2005 avec un taux de croissance du PIB réel de 5,6% même s'il est inférieur au taux de 7% enregistré en 2004. Les poussées inflationnistes ont pu être contenues grâce à la mise en œuvre soutenue de politiques macro-économiques relativement saines.

En Afrique Australe, le PIB réel de la région a progressé, passant de 4,6% en 2004 à 5% en 2005. Cette région de l'Afrique représente à elle seule 33,1% du PIB du continent en 2005. Cette embellie s'explique pour l'essentiel par des progrès réalisés par l'Afrique du Sud dans le domaine de l'industrie et par la forte croissance affichée de certains pays. Le taux d'inflation a été ramené de 25,5% en 2004 à 17,2% en 2005 mais demeure très élevé en dépit des politiques mises en place.

La croissance du PIB en Afrique subsaharienne devrait passer à 5,8 % en 2006, soit le taux le plus élevé depuis plus de trente ans. Cela tient en grande partie à l'accélération de la croissance dans les pays producteurs de pétrole à mesure que de nouvelles capacités de production sont mises en exploitation.

Sources : *Fonds Monétaire International-Rapport annuel : 2005*  
*Banque Mondiale-Perspectives pour l'économie mondiale : 2006*  
*BAD-Rapport annuel : 2005*

## IV. – Activités de l'exercice

### 4.1. – Réunions des Instances

#### 4.1.1. – Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a tenu deux sessions (21<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup>) respectivement le 15 juillet 2005 à Cotonou (BENIN), sous la présidence de Monsieur Théodore DABANGA, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine, et les 8 et 9 décembre 2005 à Kigali (RWANDA) sous la présidence de Monsieur Richard LAKOE, Inspecteur Principal des Impôts au Ministère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine.

Au cours de ces sessions, le Conseil a pris d'importantes décisions relatives à :

- l'adoption de la Convention révisée portant Statuts du Fonds, qui consacre :
  - l'ouverture de l'Institution à des Etats non régionaux ainsi qu'à des Institutions financières nationales ou internationales,
  - la définition de nouveaux organes :
    - l'Assemblée Générale des Actionnaires (composée des Ministres chargés des Finances des Etats membres et d'un Représentant par Institution membre) en lieu et place du Conseil d'Administration,
    - le Conseil d'Administration (composé de deux Experts par Etat membre et d'un par Institution membre) en remplacement du Comité de Gestion.
- l'adoption du Plan d'Action Triennal 2005-2007,
- la désignation du Cabinet CKA Audit & Conseil de la République Togolaise en qualité de Commissaire aux comptes pour les exercices 2005 à 2007.
- l'adoption d'un nouvel organigramme,
- la révision des taux de commission,
- l'étude sur la facilité d'appui au commerce international (FACI)
- la mise en œuvre de l'organigramme,
- la révision des textes de base (Règlement Intérieur du Conseil d'Administration, Règlement Financier, Conditions Générales applicables aux Engagements),
- l'extension de l'immeuble du siège.

#### 4.1.2. – Comité de Gestion

Pendant l'exercice, le Comité de Gestion a tenu trois sessions à Cotonou (BENIN). La 44<sup>ème</sup> a eu lieu le 28 avril 2005 sous la présidence de Monsieur Joseph D. KOYAGBELE, Conseiller Economique et Financier à la Primature de la République Centrafricaine. Les 45<sup>ème</sup> et 46<sup>ème</sup> sessions se sont tenues respectivement les 12/13 juillet et le 16 juillet 2005, sous la présidence de Monsieur Jonas MODAÏ, Directeur Général des Programmes et Projets au Ministère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine.

Tous les Etats membres ont assisté aux trois sessions à l'exception du Rwanda et du Togo empêchés, pour la 44<sup>ème</sup> session.

Au terme de ces sessions, plusieurs décisions ont été adoptées, relatives notamment :

- au rapport d'activités 2004,
- aux bilan et comptes annexes au 31 décembre 2004,
- aux rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2004,
- au collectif budgétaire exercice 2005,
- au budget des opérations en capital et de fonctionnement 2006,
- aux nouvelles interventions en faveur de 20 projets dans 7 Etats membres, dont 16 en aval, 02 en bonification de taux d'intérêt et allongement de la durée de crédit, 02 en prise de participation,
- à l'annulation de 3 interventions,
- à la prise d'acte de 28 approbations en aval du Comité Interne de Garantie.

## 4.2. – Activités de la Direction Générale

### 4.2.1. – Activités administratives

#### 4.2.1.1. – Organisation des services

Le nouvel organigramme adopté en juillet 2005, comprend, outre la Direction Générale, cinq (05) Directions qui sont :

- la Direction des Engagements et de la Gestion des Risques,
- la Direction Financière et Comptable,
- la Direction des Affaires Générales,
- la Direction de la Coopération, de la Communication et du Marketing,
- la Direction de la Promotion du Commerce International.

Au 31 décembre 2005, l'effectif total s'élève à 34 agents dont 29 agents permanents et 5 contractuels, tous ressortissants de 8 Etats membres.

#### 4.2.1.2. – Formation

Elle a concerné trois (3) agents qui ont suivi des formations diplômantes dans les domaines suivants :

- Techniques bancaires (ITB)
- Gestion des Ressources Humaines (Master's)
- Comptabilité et Finances (BTS).

#### 4.2.2. - Activités juridiques

Les activités juridiques ont concerné notamment la signature d'actes juridiques en exécution des décisions des Instances, le suivi des contre-garanties, le recouvrement des créances et le renouvellement des contrats d'assurance.

##### 4.2.2.1. - Signature d'actes juridiques :

Au 31 décembre 2005, 28 accords de garantie, 14 contrats de cautionnement et 2 conventions de garantie à première demande ont été signés.

##### 4.2.2.2. - Suivi des contre garanties

Le suivi des inscriptions et du renouvellement des inscriptions des sûretés accordées au Fonds en couverture de son engagement en faveur des prêts consentis par les banques au profit des promoteurs a été effectué.

##### 4.2.2.3. - Recouvrement de créances

Les créances nées de la mise en jeu de l'aval s'élèvent à 3.500.040.970 FCFA et concernent les sociétés suivantes : CFR et SHB (Bénin), CEBON et JUNIOR TEXTILE (Côte d'Ivoire), OSBI, ICS, et SUD INVEST (Sénégal). Un taux de recouvrement de 8,27% a été enregistré. Les provisions constituées s'élèvent à 1 645 314 175 FCFA.

##### 4.2.2.4. – Renouvellement des contrats d'assurance

Par suite d'un appel d'offres, les polices d'assurance ont été renouvelées auprès des sociétés GTA C2A-IARD et FIDELIA au TOGO, l'Africaine des Assurances, et NSAB au BENIN.

### **4.3. – Activités opérationnelles**

#### 4.3.1. – Identification de projets

L'identification de nouveaux projets a été une activité soutenue au cours de l'exercice. Au total, 126 dossiers de demandes d'intervention provenant de tous les Etats membres ont été enregistrées.

#### 4.3.2 - Evaluation de projets

46 projets ont fait l'objet d'une évaluation dont 44 ont été soumis aux Instances. Le taux de sélectivité global par rapport aux projets effectivement reçus en pipe line s'élève à 34,9 %.



#### 4.3.3. – Approbations nouvelles

- Aval

Le montant total des approbations de l'exercice en aval, se chiffre à 48 673,30 millions FCFA et se décompose comme suit :

Nature	Montant	%
Emprunts bancaires MLT	14 597,30	30,35
Emprunts obligataires	10 900,00	22,28
Emprunts bancaires CT	23 176,00	47,37
<b>TOTAL</b>	<b>48 673,30</b>	<b>100,00</b>

La répartition des approbations en aval par pays se présente comme suit :

Pays	Nombre de projets	Montant du prêt	Montant de la garantie
Bénin	7	11 105,00	2 518,50
Burkina	5	7 047,50	2 677,00
Côte d'Ivoire	17	39 961,00	24 112,00
Mali	1	250,00	200,00
Niger	1	531,00	424,80
Centrafrique	1	3 200,00	1 600,00
Sénégal	8	21 742,00	11 901,00
Rwanda	2	1 054,80	640,00
Togo	2	9 500,00	4 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>94 391,30</b>	<b>48 673,30</b>

- Bonification

Une intervention nouvelle en bonification de taux d'intérêt d'un montant de 202,4 millions FCFA a été approuvée durant l'exercice. Elle a concerné un projet d'installation d'une centrale électrique au Sénégal.

- Allongement de la durée de crédit

Deux (2) allongements de la durée de crédit d'un montant total de 976,8 millions FCFA ont été accordés au Burkina et au Sénégal, au cours de l'exercice. Ces interventions permettront l'achèvement de projets de grande envergure pour ces deux Etats, notamment l'interconnexion de routes nationales et le renforcement d'une centrale électrique.

#### 4.3.4. – Bilan global des interventions

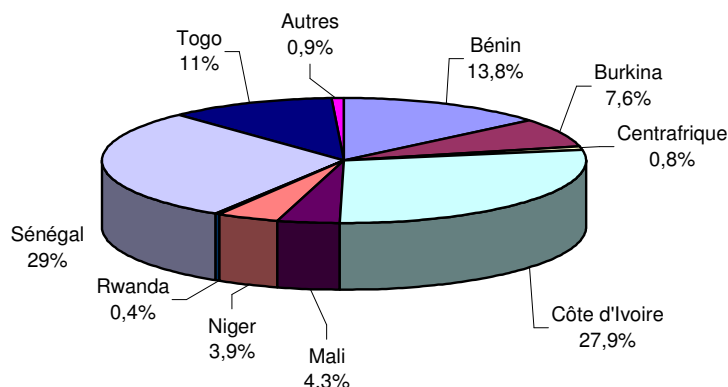
- Aval

Les interventions de l'exercice portent à 193 500,30 millions FCFA les approbations brutes en faveur de 142 projets dans 09 Etats membres.

#### Approbations par pays

Pays	Projets	Garantie	Total %
Bénin	22	26 743,50	13,82
Burkina	16	14 811,00	7,65
Centrafrique	1	1600,00	0,83
Côte d'Ivoire	36	54 009,00	27,91
Mali	7	8 417,00	4,35
Niger	6	7 647,80	3,95
Rwanda	3	838,00	0,43
Sénégal	38	56 142,00	29,01
Togo	12	21 542,00	11,13
Autres	1	1 750,00	0,90
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>193 500,30</b>	<b>100,00</b>

#### Répartition géographique



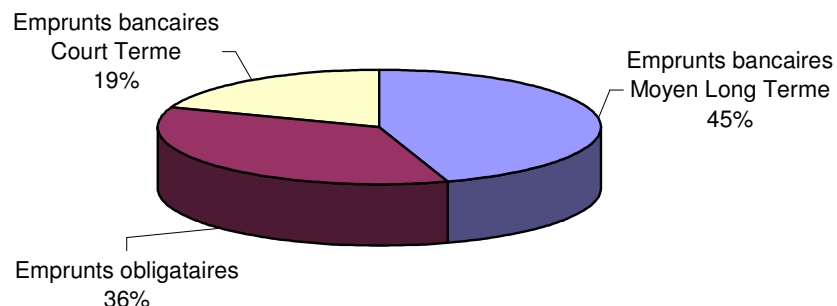
La répartition des interventions par pays reflète globalement le poids économique de chaque Etat. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire continuent comme par le passé de figurer au nombre des principaux bénéficiaires avec respectivement 29 % et 27,91 % des engagements bruts cumulés au 31 décembre 2005. Cette situation se justifie essentiellement par la forte capacité d'absorption de leurs tissus économiques.

**Approbation par institution (en millions FCFA)**

<b>Institution</b>	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
AFD	3	6 925,00	3,58
BACB	3	1 373,00	0,71
BACI	4	1 500,00	0,78
Banque Atlantique CI	1	500,00	0,25
BCB	2	350,00	0,18
BDEAC	1	1 600,00	0,83
BFA	3	5 420,00	2,80
BIA NIGER	1	424,80	0,22
BIB	1	150,00	0,08
BIBE	1	200,00	0,10
BICIA-B	1	308,75	0,16
BICIS	3	1 367,08	0,71
BID	1	3 278,91	1,69
BNDA	1	366,40	0,19
GROUPE BOA	5	2 904,50	1,50
BOAD	21	35 414,00	18,30
BRD	3	838,00	0,43
GROUPE BSIC	6	2 914,00	1,51
BST	4	1 244,88	0,64
BTCI	2	2 208,00	1,14
CBAO	8	8 834,00	4,57
COBACI	2	3 100,00	1,60
GTA-C2A	1	2 500,00	1,29
CONTINENTAL BANK	3	6 240,00	3,22
CREDIT LYONNAIS	1	480,00	0,25
GROUPE ECOBANK	16	14 398,72	7,44
FINANCIAL BANK	1	500,00	0,26
FORTIS BANK	1	2 500,00	1,29
FPE	1	360,00	0,19
MARCHE FINANCIER	25	67 660,60	34,97
OMNIFINANCE	1	107,00	0,06
Groupe Sté Générales de Banques	7	2 382,66	1,23
UTB	1	400,00	0,21
VERSUS BANK	1	500,00	0,26
AUTRES	6	14 250,00	7,36
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>193 500,30</b>	<b>100,00</b>

### Répartition par type de concours

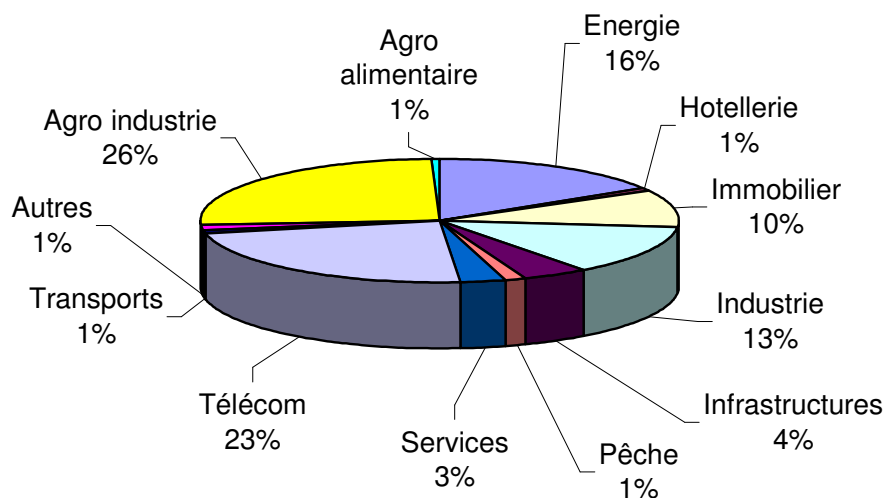
Nature	Nbre dossiers	Montant	%
Emprunts bancaires MLT	86	87 144,30	45,04
Emprunts obligataires	25	68 800,00	35,56
Emprunts bancaires CT	31	37 556,00	19,40
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>193 500,30</b>	<b>100,00</b>



La garantie des emprunts bancaires à court, moyen et long termes est prépondérante (64 %). Cependant, celle des emprunts obligataires (36 %) est également non moins négligeable.

### Répartition par secteur d'activité

Secteur	Montant (MFCFA)	%
Energie	31 250,00	16
Hôtellerie	1 424,00	1
Immobilier	19 178,00	10
Industrie	25 108,00	13
Infrastructures	8 319,00	4
Pêche	2 723,00	1
Services	6 261,50	3
Télécommunications	44 663,00	23
Transports	1 184,00	1
Agro industrie	49 439,00	26
Agro alimentaire	1 050,80	1
Autres	2 900,00	1
<b>Total</b>	<b>193 500,30</b>	<b>100</b>



Les principaux secteurs d'activité du Fonds sont l'agro-industrie (26 %), les télécommunications (23 %), l'énergie (16 %) et l'industrie (13 %), qui constituent également la priorité dans les programmes de développement des Etats membres.

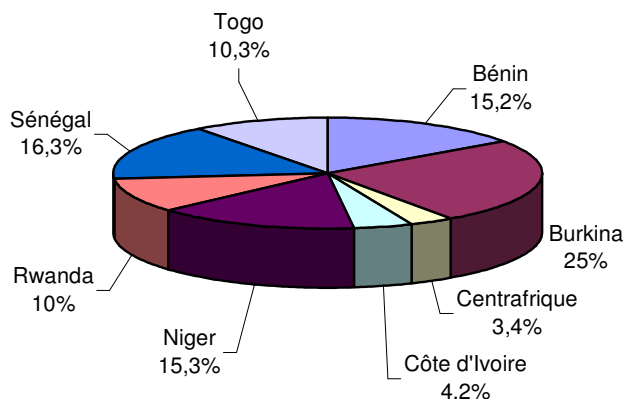
- Bonification

Les approbations brutes en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 4602,10 millions FCFA au 31 décembre 2005 en faveur de 41 projets situés dans 08 Etats membres (la liste des approbations brutes figure en annexe).

#### Approbations par pays

Pays	Nbre dossiers	Montant	%
Bénin	5	699,83	15,21
Burkina	8	1 151,00	25,01
Centrafrique	1	158,00	3,43
Côte d'Ivoire	1	196,67	4,27
Niger	7	708,45	15,39
Rwanda	8	460,92	10,02
Sénégal	7	751,14	16,32
Togo	4	476,09	10,35
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>4 602,10</b>	<b>100,00</b>

Le Burkina (25 %), le Sénégal (16,3 %), le Niger (15,3 %) et le Bénin (15,2 %) sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification.



- Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2005, les approbations en allongement de la durée s'élèvent à 976,8 millions FCFA.

- Prise de participation

Cette activité a été relativement soutenue au cours de l'exercice avec des concours globaux d'un montant de 850 millions FCA portant les interventions à 1360 millions FCFA au 31 décembre 2005 en faveur de 08 projets dont 06 régionaux.

Il s'agit de participations ayant un caractère stratégique prises par le Fonds dans le cadre de sa contribution au développement du secteur privé dans les Etats membres. Ainsi, le portefeuille actuel se présente comme suit :

#### Répartition par société

Société	Capital social	Participation du		Fonds
		Montant (MFCFA)	En % du capital	Décaissement
Cauris Investissement	5 000,00	225	5,00	225
BRVM	2 904,32	100	3,40	100
DC/BR	1 461,52	50	3,40	50
ASE	153,00	10	6,50	10
Fonds Agricole de Garantie du Rwanda	2200*	100	4,54	100
BRIC	500**	300	0,12	-
SCIE SA	650,00	50	7,69	-
Atlantic Financial Group	20 000,00	500	2,50	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 360</b>		<b>485</b>

\* En millions FRW

\*\* En millions USD

#### 4.3.5. – *Suivi des projets*

Au cours de l'exercice, les activités de suivi ont porté notamment sur la collecte d'informations sur les projets approuvés. Ces informations ont permis de suivre l'évolution des projets dont la plupart se déroulent sans incident majeur.

Au 31 décembre 2005, le taux de sinistre en garantie est de 3,8 %.

#### 4.4. – Recherche et Développement

Dans le cadre de la recherche de la diversification et du développement des activités, deux nouveaux produits opérationnels ont vu le jour. Il s'agit de la Facilité d'Appui au Commerce International (FACI) et de l'Assurance crédit à l'exportation (ACE).

La FACI est une ligne de garantie « revolving » permettant à une banque confirmatrice de confirmer, négocier ou escompter les crédits documentaires « crédoc » émis par une banque éligible d'un Etat membre. Sa mise en œuvre effective est prévue pour le second semestre 2006.

L'Assurance Crédit à l'Exportation est un système qui, contre paiement d'une prime, permet à des créanciers d'être couverts contre le non paiement de créance due par des débiteurs défaillants dans le cadre d'une transaction commerciale. Cette étude se poursuit. L'étude sur l'ACE est en cours d'approfondissement.

#### 4.5. – Coopération et Communication

##### 4.5.1. – Coopération

La coopération a été marquée par le renforcement de la politique d'ouverture à de nouveaux Etats et à des Institutions et l'intensification des relations de coopération avec les Etats membres et partenaires traditionnels (Institutions financières internationales et organismes de développement).

##### 4.5.1.1. - *Avec les Etats membres*

On retiendra la visite de travail du Directeur Général au Burkina, les actions de solidarité en faveur de certains Etats membres touchés par des calamités naturelles : Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Rwanda et la participation à des manifestations, réunions et tables rondes nationales et/ou internationales .

##### 4.5.1.2. - *Avec les organismes de développement et les institutions financières*

La coopération avec les organisations internationales et Institutions régionales s'est intensifiée au cours de l'exercice. Cette coopération vise à développer davantage des synergies en vue de mieux contribuer au développement des économies des Etats membres.

#### 4.5.1.3. – Ouverture du Fonds

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la politique d'ouverture et ont concerné principalement l'approfondissement des démarches en direction de nouveaux membres (Etats, Institutions financières internationales).

#### 4.5.2. – Communication

Des actions ont été menées pour rendre l'Institution plus visible au niveau du pays siège et plus présente dans les autres Etats membres, dont la conception et la mise en ligne d'un site web dénommé [www.le-fagace.org](http://www.le-fagace.org), en français et en anglais.

### 4.6. – **Audit interne et Contrôle de gestion**

L'audit interne et le contrôle de gestion ont concerné l'ensemble des activités, conformément aux textes de base et aux normes généralement admises, en vue de faire des recommandations au Directeur Général.

L'entrée en vigueur du manuel de procédures au cours de l'exercice, est également à noter.

### 4.7. – **Situation financière**

L'année 2005 confirme le redressement de la situation financière entreprise depuis trois ans. Le résultat est bénéficiaire de 237 650 281 FCFA contre 262 656 011 FCFA en 2004.

Les résumés des états financiers de l'exercice se présentent comme suit :

#### 4.7.1. – *Bilans et comptes de résultat*

##### 4.7.1.1. – *Bilans*

Le total du bilan en 2005 s'élève à 39 981 849 359 FCFA contre 37 685 276 500 FCFA l'année précédente et se décompose comme suit dans ses grandes lignes :



<b><u>Actif</u></b>	<b><u>2004 (PM)</u></b>	<b><u>2005</u></b>
Créances interbancaires	1 565 857 680	2 058 313 874
Titres de placement	10 640 541 291	10 047 397 416
Immobilisations financières	421 512 799	396 512 799
Immobilisations incorporelles	8 959 691	76 458 903
Immobilisations corporelles	741 620 063	694 214 693
Actionnaires ou associés	22 263 160 000	22 263 160 000
Autres actifs	1 757 034 995	4 330 645 590
Comptes d'ordre et divers	286 589 981	115 146 084
<b>Total</b>	<b>37 685 276 500</b>	<b>39 981 849 359</b>

- *Les créances Interbancaires*

Les créances interbancaires concernent les dépôts à terme et les comptes à vue. Elles s'élèvent à 2 058 313 874 FCFA et représentent 5 % du total du bilan.

- *Titres de Placement*

Les titres de placement en baisse de 6 % en 2005 se chiffrent à 10 047 397 416 FCFA contre 10 640 541 291 en 2004. Cette baisse s'explique par la maturation de certains titres.

- *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières restent quasiment stables puisqu'elles passent de 421 512 799 FCFA en 2004 à 396 512 799 FCFA en 2005.

- *Immobilisations Incorporelles et Corporelles*

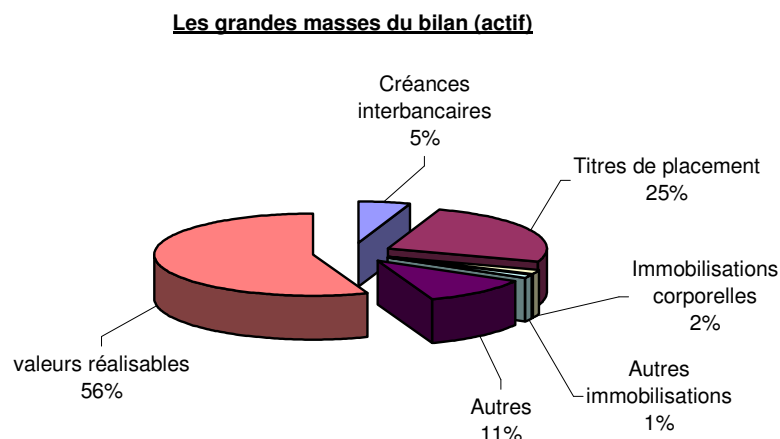
Les immobilisations sont constituées des valeurs incorporelles (frais d'études) et corporelles, (terrains et constructions etc.) Elles passent de 750 579 754 FCFA en 2004 à 770 673 596 FCFA en 2005 soit une hausse de 3 % en raison des investissements réalisés.

- *Autres Actifs*

Ce poste est constitué en partie des débiteurs divers et des commissions diverses. Il se chiffre à 4 330 645 590 FCFA en 2005 contre 1 757 034 995 FCFA en 2004. Cette progression s'explique par l'accroissement des commissions de service et des activités d'intermédiation.

- *Actionnaires et Associés*

Il regroupe les différents actionnaires de l'Institution. En raison de l'augmentation du capital intervenue en 2004, le montant de 22 263 160 000 FCFA représente la partie non encore appelée.



<b><u>Passif</u></b>	<b><u>2004 (PM)</u></b>	<b><u>2005</u></b>
Dettes interbancaires	197 710	1 590 917 809
Dettes à l'égard de la clientèle	4 500 000 000	4 500 000 000
Autres passifs	68 436 863	50 403 218
Comptes d'ordre et divers	684 037 322	715 118 235
Provisions pour risques et charges	456 261 569	911 416 780
Capital	30 000 000 000	30 000 000 000
Réserves	996 686 735	1 259 342 746
Ecart de réévaluation	717 000 290	717 000 290
Résultat	262 656 011	237 650 281
<b>Total</b>	<b>37 685 276 500</b>	<b>39 981 849 359</b>

Les principaux comptes qui appellent des commentaires sont les suivants :

- *Dettes Interbancaires*

Elles concernent les comptes courants débiteurs et se chiffrent à 1 590 917 809 FCFA.

- *Dettes à l'égard de la clientèle*

Les dettes à l'égard de la clientèle sont restés stables à 4 500 000 000 FCFA en 2005 et concernent les dépôts des tiers dans le cadre des opérations d'intermédiation.

- *Autres Passifs*

Les autres passifs passent de 68 436 863 FCFA en 2004 à 50 403 218 FCFA en 2005. Ils concernent les différents prestataires de services du Fonds.

- *Comptes d'ordre et divers passifs*

Les comptes d'ordre et divers passif sont constitués des bonifications et autres honoraires. Ils progressent de 5 % en raison de l'augmentation du poste produits constatés d'avance, des bonifications et des intérêts à payer sur les activités d'intermédiation.

- *Provisions pour risques et charges*

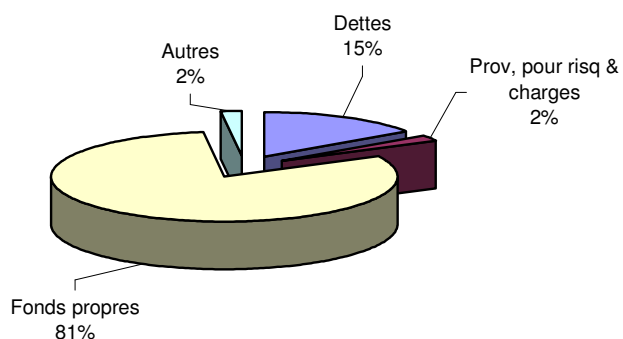
Les provisions pour risques d'aval et charges concernent les honoraires d'avocats et les primes. Elles augmentent de 100 % en 2005.

- *Capitaux propres*

Les capitaux propres sont constitués du capital, des réserves et du report à nouveau.

Le capital, porté à 30 milliards FCFA depuis 2004 est resté stable. Les résultats baissent de 11 % atteignant 237 650 281 FCFA en 2005 contre 262 656 011 FCFA en 2004.

**Les grandes masses du bilan (passif)**



Engagements hors bilan

Les engagements donnés et reçus s'équilibrent à 94 968 355 571 FCFA et concernent les projets dans les pays membres.

*4.7.1.2. – Comptes de résultat*

L'exercice 2005 a été marqué par la poursuite du redressement des produits d'exploitation. Il atteignent 2 564 522 034 FCFA en 2005 contre 2 141 501 037 FCFA en 2004 soit une augmentation de 20 %.

<b><u>Produits</u></b>	<b>2004 (PM)</b>	<b>2005</b>
Intérêts et produits assimilés	463 183 861	739 411 892
Commissions	1 585 018 409	1 818 553 192
Produits généraux d'exploitation	0	
Excédents des reprises sur dotation	0	
Produits exceptionnels	3 400 940	113 695
Profits sur exercices antérieurs	89 897 827	6 443 255
<b>Total des produits</b>	<b>2 141 501 037</b>	<b>2 564 522 034</b>
<b><u>Charges</u></b>	<b>2004 (PM)</b>	<b>2005</b>
Intérêts et charges assimilés	410 742 132	482 806 499
Frais de personnel	411 669 439	461 296 110
Autres frais généraux	630 632 692	772 585 302
Dotations aux amortissements et prov.	421 770 159	610 183 842
Charges exceptionnelles		
Pertes sur exercice antérieur	4 030 604	0
<b>Total des charges</b>	<b>2 141 501 037</b>	<b>2 564 522 034</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>262 656 011</b>	<b>237 650 281</b>

Le compte de résultat 2005 appelle les commentaires suivants :

Les produits de service issus des activités de garantie contribuent pour 71 % à la formation des revenus globaux de l'institution, soit 2 564 522 034 FCFA.

Les revenus opérationnels progressent de 15 % passant de 1 585 018 409 FCFA en 2004 à 1 818 553 192 FCFA en 2005 et les produits de placement augmentent de 60 % passant de 463 183 861 FCFA en 2004 à 739 183 861 FCFA en 2005.

La nette progression des produits opérationnels s'explique par le développement des activités de garantie (crédit de campagne et emprunt obligataire).

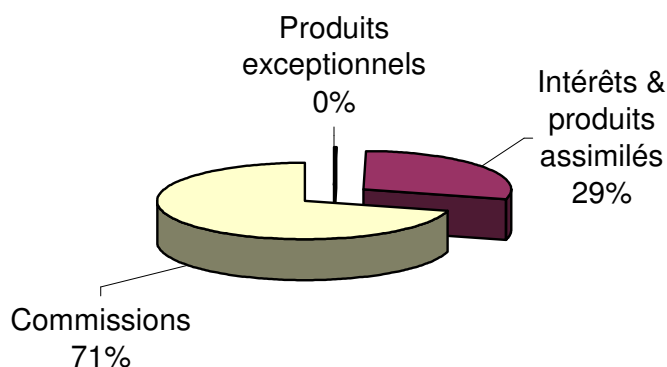
Au niveau des charges de fonctionnement, le compte intérêts et charges assimilés concernent les charges financières liées aux bonifications et aux activités d'intermédiation. Il augmente de 18 % en 2005.

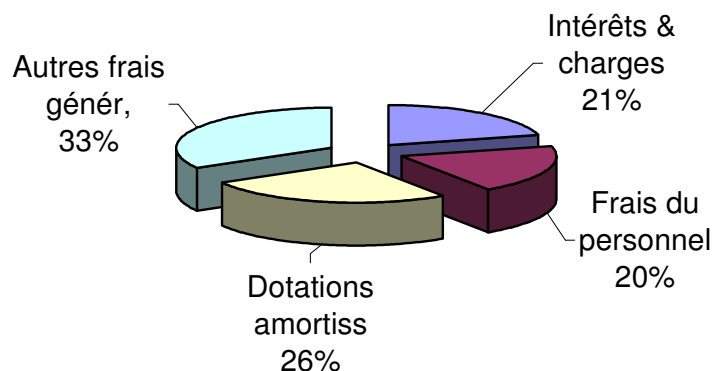
Les frais généraux passent de 630 632 692 FCFA en 2004 à 772 585 302 FCFA en 2005, soit une augmentation de 23 % liée essentiellement au développement des activités opérationnelles.

Les amortissements et provisions augmentent de 45 % en raison notamment des risques encourus sur les activités d'aval.

Le résultat de l'exercice 2005 est bénéficiaire de 237 650 281 FCFA en 2005 contre 262 656 011 FCFA en 2004 soit une baisse de 11 %.

#### **Compte de résultat (produits)**



**Compte de résultat (charges)****4.7.2. – Exécution du budget**

- Opérations en capital

Arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1 160 400 000 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 114,40 % pour les recettes, soit 1 327 541 988 FCFA et à hauteur de 54 % pour les dépenses, soit 293 497 323 FCFA. Le solde dégagé s'élève à 1 034 044 665 FCFA.

- Fonctionnement

Arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 152 000 000 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 118,93 % pour les recettes, soit 2 559 412 164 FCFA et à hauteur de 103 % pour les dépenses, soit 1 231 870 176 FCFA. Le solde dégagé s'élève à 1 327 541 988 FCFA.

**4.7.3. – Vérification des comptes**

le Cabinet CKA Audit & Conseil de la République Togolaise, Commissaire aux comptes a vérifié les comptes et le système de contrôle interne. A l'issue de sa mission, il a certifié sincères les états financiers. Il a également certifié que le système de contrôle interne en vigueur garantit la sécurité du patrimoine.

# ORGANIGRAMME

# Annexe 5.1.

- (1) Direction des Engagements et de la Gestion des Risques
- (2) Direction Financière et Comptable
- (3) Direction des Affaires Générales
- (4) Direction de la Coopération, Communication et Marketing
- (5) Direction de la Promotion du Commerce International

Président de l'Assemblée Générale des Actionnaires  
Théodore DABANGA  
Ministre des Finances & du Budget de la Centrafrique

Président du Conseil d'Administration  
Richard LAKOE  
Inspecteur principal des Impôts / Ministère des  
Finances et du Budget de la Centrafrique

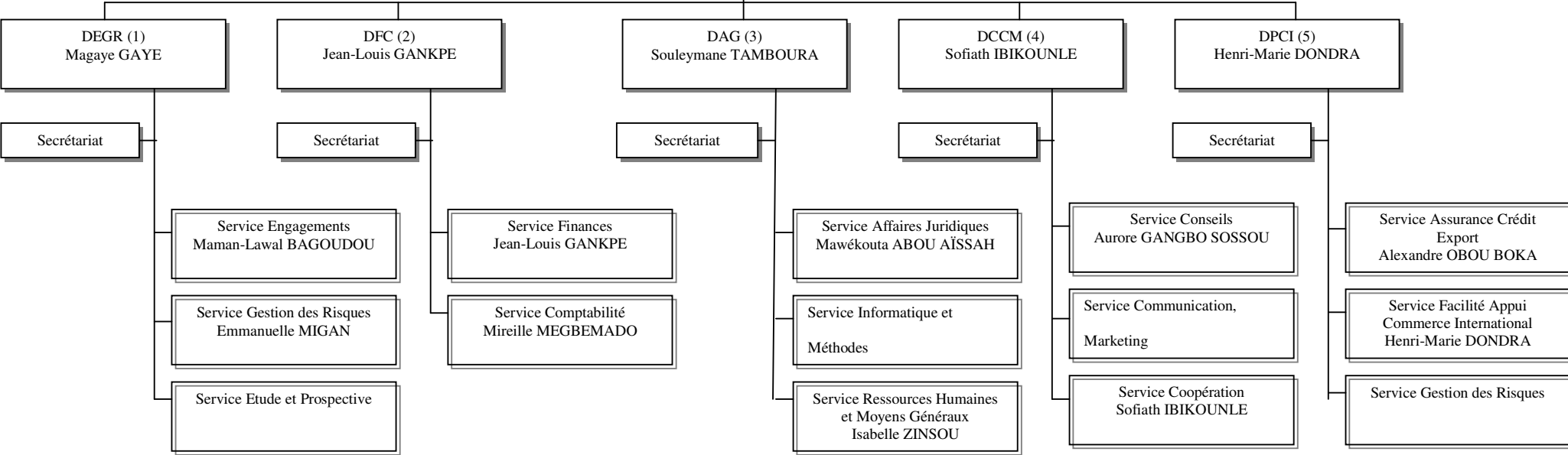
Directeur Général  
Libasse SAMB

Secrétariat Particulier  
Assistant Courier

Audit Interne et  
Post-Evaluation  
Samboucourou KANTE

Bureau du DG  
Conseiller Spécial  
Justin UYISENGA

Contrôleur de Gestion  
Aurore GANGBO SOSSOU



## BILAN DES INTERVENTIONS

## APPROBATIONS DES AVALS 2005 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre	Projet	Pays	Nature	Bailleur	Montant prêt	Montant de la garantie
1	Unité de rechapage pneus	Rwanda	CI <sup>(1)</sup>	BRD/BCDI	982	590
2	AIT	Côte d'Ivoire	CC <sup>(2)</sup>	BICICI-BOA- ECOBANKCI-VERSUS- COBACI	4 375	3 500
3	CAFCACI	Côte d'Ivoire	CC	BOA CI - COBACI	3 750	3 000
4	NSPROA	Côte d'Ivoire	CC	ECOBANK CI	1 250	1 000
5	WEST COAST MOTORS	Bénin	CI	BOA BENIN	985	492,5
6	TROPICA	Burkina	CI	BSIC/BOA/BCB/BACB	2 576,2	814
7	SAREPTA	Burkina	CI	BSIC BURKINA	350	140
8	CAFCACI	Côte d'Ivoire	CI	BOA CI	1 372	1 097
9	CONDICAF	Côte d'Ivoire	CI	ECOBANK CI	4 925	2 955
10	CORFITEX	Sénégal	CI	SGBS	1 500	1 200
11	MATFORCE	Sénégal	EO <sup>(3)</sup>	Marché Fin Régional	1 000	800
12	SCI KENNEDY (CBCA)	Centrafrique	CI	BDEAC	3 200	1 600
13	KATAPLAST	Rwanda	CI	BRD	72,8	50
14	MEDIA CONTACT	Bénin	CI	SGBE	250	150
15	Ponts métalliques au Togo	Togo	CI	FORTIS BANK	6 500	2 500
16	RASCOM	Côte d'Ivoire	EO	Marché Fin Régional	12 000	4 200
					<b>45 088</b>	<b>24 088,5</b>

(1) Crédit d'investissement

(2) Crédit de campagne

(3) Emprunt obligataire



**APPROBATIONS DES AVALS 2005 PAR LE COMITE INTERNE DE GARANTIE**

<b>Nbre</b>	<b>Projet</b>	<b>Pays</b>	<b>Nature</b>	<b>Bailleur</b>	<b>Mtt prêt (MFCFA)</b>	<b>Mtt garanti (MFCFA)</b>
1	CAFCACI	Côte d'Ivoire	Créd camp	BACI	250	200
2	CFOA	Sénégal	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	3 000	2 400
3	FAFAMA	Burkina	Créd invest	BACB	121,3	73
4	MACSYM	Sénégal	Créd invest	BSIC Sénégal	250	150
5	COMMUNITEC	Bénin	Créd invest	BSIC Bénin	550	330
6	ONATEL	Burkina	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	3 000	1 000
7	ICS	Sénégal	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	12 000	4 500
8	SICAP	Sénégal	Emprunt oblig.	Marché Fin Rég	15 000	2 500
9	FITINA	Mali	Créd invest	BSIC-MALI	250	200
10	Hôtel TENERE	Niger	Créd invest	BIA-NIGER	531	424,8
11	SENETEL	Sénégal	Créd invest	ECOBANK SENEGAL	62	50
12	JOSSIRA	Burkina	Créd camp	BACB	1 000	650
13	FSG	Côte d'Ivoire	Créd camp	ECOBANK BENIN	200	160
14	CCEC	Bénin	Micro finance	SGBBE - BSIC BENIN FINANCIAL-BOA-BSIC BENIN	110	66
15	CEMA SA	Bénin	Créd invest		1 010	500
16	MEDIA CONTACT	Bénin	Créd invest	BOAD	800	480
17	SOBECOG	Bénin	Créd invest	SGBBE	7 400	500
18	COPALCI	Côte d'Ivoire	Créd camp	Ecobank CI	1 250	1 000
19	ICAR AGRO NEGOCE	Côte d'Ivoire	Créd camp	Banques locales	833	500
20	SYNERGIES	Côte d'Ivoire	Créd camp	COBACI	200	100
21	SONIPA	Togo	Créd camp	BTCl	3 000	2 100
22	AIT	Côte d'Ivoire	Créd camp	BFA	3 840	1 920
23	SIDEPA	Côte d'Ivoire	Créd camp	Ecobank CI - BFA	3 750	3 000
24	BUILDING SA	Sénégal	Créd invest	SGBS	430	301
25	AGRIMEX	Côte d'Ivoire	Créd camp	BACI - Ecobank CI	625	400

26	CIN	Côte d'Ivoire	Créd camp	BACI	625	500
27	SALMEX	Côte d'Ivoire	Créd camp	Ecobank CI	616	500
28	SE-SNCDS	Côte d'Ivoire	Créd camp	BSIC Sénégal	100	80
					<b>60 803,3</b>	<b>24 584,8</b>

**BONIFICATIONS**

*(1) en millions FCFA (2) en millions USD (3) en millions FRW*

Pays	Projet	Prêteur	Nbre de points	Coût total	Montant Bonification	Montant Allongement
Bénin	Dév. rural Atacora phase 2	BOAD	1,23	6 870,72	143,00	
	Ponts Mono & Sazué	"	1,85	2 847,00	157,00	
	Route Savè Parakou	"	1,00	9 300,00	131,00	
	Electrification rurale	"	1,00	922,00	74,64	
Burkina	Turbine à gaz	"	0,60	6 500,00	194,19	
	Sofivar	"	1,50	1 834,00	108,50	
	AHA Sourou	"	1,00	1 509,00	88,00	
	Sites antiérosifs	"	2,50	1 293,00	91,80	
	Barrage de Bagré	"	1,00	47 978,00	117,00	
	Sofitex	"	1,00	5 400,00	110,00	
	AHA Liptako-Gourma	"	1,00	2 460,00	138,50	
	Route Ouaga-Léo	Fds CEDEAO	0,60	2 900,00	103,00	
	Interconnexion RN 1& 4	BID	1,00		394,7	271,00
	Centrafrique	Sucrierie de la Ouaka	BDEAC	2,00	11 000,00	158,00
Côte d'Ivoire	Echangeur bld VGE	BOAD	0,5	10 929,00	196,67	
Niger	Sonichaux	BDRN	4,65	570,00	77,69	
	Sonia	"	4,66	771,00	71,00	
	AHA Dembou	BOAD	1,50	1 879,00	147,00	
	Irrigation Dallol-Maouri	"	1,50	1 500,00	81,67	
	Route rurale Gotheye-	"	1,00	1 402,00	91,07	
	Mehana	"	1,00	4 344,00	104,28	
	AEP ville de Niamey	"	1,00	1 970,00	135,00	
	Hydraulique Tillabery	AFD	1,00	1 820,00	150,00	
	Hôtel Izuba de Gisenyi	BRD	3,50	195,00	41,50	
	Sopab	BADEA	0,80	*72,20	90,00	
Rwanda	AEP Région des Laves**	BRD	3,00	304,00	65,64	
	Ovibar	"	4,00	138,00	19,20	
	Juco Fruits	BRD/BCR	4,40	2 260,89	49,09	
	Utexrwa	BRD	4,00	824,00	11,29	
	Srb	BRD	1,00	**300,00	34,20	
	Marché Remera	BOAD	2,00	6 637,00	120,00	
	AHA Anambé	"	1,00	2 840,00	95,00	
	AEP Région de Saint-Louis	SFI	1,50	1 500,00	34,74	
	sert	BID	0,50	4 560,00	109,00	
	Ensema	Fonds	0,75	6 570,00	91,00	
Togo	Route Fatick-Kaolack	CEDEAO	1,70	750,00	99,00	
	Chemin de fer	Pakistan	0,50	17 770,00	202,4	705,8
	Centrale Electrique Bel Air	BID				
	Sotoco	BOAD	1,25	3 200,00	101,05	
	AEP Dapaong	"	1,00	8 630,00	113,68	
	Turbines à gaz	"	0,60	6 500,00	194,19	
	Acquisition de bus	BID	-	2 111,00	67,17	
					<b>4 602,10</b>	<b>976,80</b>

BILAN ET COMPTES DE RESULTAT

Bilan au 31 décembre 2005

(en FCFA)

A C T I F	MONTANTS NETS	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
CREANCES INTERBANCAIRES		
A vue		
* Banques Centrales	164 502 155	55 081 723
* Trésor Public, CCP		
* Autres établissements de crédit	810 800 113	1 735 631 152
A terme	590 555 412	267 600 999
CREANCES SUR LA CLIENTELE		
Portefeuille d'effets commerciaux		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Autres concours à la clientèle		
* Crédits de campagne		
* Crédits ordinaires		
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
TITRES DE PLACEMENT	10 640 541 291	10 047 397 416
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	421 512 799	396 512 799
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 959 691	76 458 903
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	741 620 063	694 214 693
ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	22 263 160 000	22 263 160 000
Capital non appelé	22 263 160 000	
AUTRES ACTIFS	1 757 034 995	4 330 645 590
COMPTES D'ORDRE ET DE DIVERS	286 589 981	115 146 084

<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>37 685 276 500</b>	<b>39 981 849 359</b>

(en FCFA)

P A S S I F	MONTANTS NETS	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
DETTES INTERBANCAIRES		
A vue		
* Trésor public, CCP		
* Autres établissements de crédit	197 710	1 590 917 809
A terme		
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE		
Comptes d'épargne à vue		
Comptes d'épargne à terme		
Bon de caisse		
Autres dettes à vue		
Autres dettes à terme	4 500 000 000	4 500 000 000
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	68 436 863	50 403 218
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	684 037 322	715 118 235
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	456 261 569	911 416 780
PROVISIONS REGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
CAPITAL	30 000 000 000	30 000 000 000
Capital Libéré	7 736 840 000	
Capital sujet à appel	22 263 160 000	
PRIMES LIÉES AU CAPITAL		

RESERVES	996 686 735	1 259 342 746
ECARTS DE REEVALUATION	717 000 290	717 000 290
REPORT A NOUVEAU		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>262 656 011</b>	<b>237 650 281</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>37 685 276 500</b>	<b>39 981 849 359</b>

(en FCFA)

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
<b>PRODUITS</b>		
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		
Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	463 183 861	739 411 892
Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle		
Autres intérêts et produits assimilés		
PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS	1 585 018 409	1 818 553 192
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur titres de placement		
Dividendes et produits assimilés		
Produits sur opérations de change		
Produits sur opérations de hors bilan		
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
MARGES COMMERCIALES		
VENTES DE MARCHANDISES		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION		
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BENEFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS		

DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 400 940	113 695
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	89 897 827	6 443 255
RESULTAT DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>2 141 501 037</b>	<b>2 564 522 034</b>

(en FCFA)

COMPTE DE RESULTAT	MONTANTS	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
<b>CHARGES</b>		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		
Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires		
Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées	410 742 132	482 806 499
CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
COMMISSIONS		
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur titres de placement		
Charges sur opérations de change		
charges sur opérations de hors bilan		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
ACHATS DE MARCHANDISES		
STOCKS VENDUS		
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES		
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION		
Frais de personnel	411 669 439	461 296 110
Autres frais généraux	630 632 692	772 585 302
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		

SUR IMMOBILISATIONS	421 770 159	610 183 842
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN		
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 030 604	0
IMPOT SUR LE BENEFICE		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>262 656 011</b>	<b>237 650 281</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 141 501 037</b>	<b>2 564 522 034</b>

(en FCFA)

<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>MONTANTS NETS</b>	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>		
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle		
<b>ENGAGEMENT DE GARANTIE</b>	<b>87 644 243 000</b>	<b>94 968 355 571</b>
D'ordre d'établissements de crédit		
Aval Prêt BOAD à GYMA CULTURE	0	0
Aval Prêt A.F.D. à C.E.B.	2 416 190 000	2 132 071 233
Aval Prêt A.F.D. à SONAPRA	280 080 000	0
Aval Prêt BOAD à IBCG	1 886 680 000	1 691 530 788
Aval Prêt PROPARCO à SHB	683 760 000	455 851 555
Aval Prêt ECOBANK BF à JOSSIRA 1	320 400 000	445 200 000
Aval Prêt BACB à JOSSIRA 2	650 000 000	650 000 000
Aval Prêt SHELTER AFRIQUE à SOPRIM	120 000 000	120 000 000
Aval Prêt BOAD à TROPICO/ELEA	200 000 000	185 440 000
Aval Prêt BOAD à SMH	927 850 000	1 351 714 570
Aval Prêt CGF BOURSE à ICS	4 500 000 000	3 954 733 520
Aval Prêt Emprunt à PETRO IVOIRE	150 000 000	100 000 000
Aval Prêt CITIBANK à SIR	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval Prêt CBAO à SUDINVEST	381 760 000	400 000 000
Aval Prêt BOAD à NIGELEC	1 197 840 000	1 473 734 098
Aval Prêt CGF BOURSE à SHELTER AFRIQUE	1 750 000 000	1 575 000 000
Aval Prêt CBAO à SESNCDS	750 400 000	0
Aval Prêt CBAO à SADIA EXPORT	120 000 000	0
Aval Prêt BOAD à TOGO TELECOM	1 939 000 000	1 563 085 518
Aval Prêt CONTINENTAL BQ. BENIN à SBEE	500 000 000	0
Aval Prêt ECOBANK BENIN à ENERDAS	122 520 000	134 896 234



Aval Prêt BID à TELECEL BENIN	2 500 000 000	2 500 000 000
Aval Prêt BOAD à ONATEL	1 862 210 000	1 682 700 533
Aval prêt BOAD à PETROCI	2 222 030 000	1 388 790 600
Aval Prêt BIBE à FSG	173 520 000	115 896 116
Aval Prêt ECOBANK BENIN à FSG	160 000 000	196 000 590
Aval Prêt FINANCIAL BQ. à NASSIROU KABIR	417 040 000	326 311 278
Aval Prêt SGI ATLANTIQUE BOURSE à BACI/COBACI	3 500 000 000	3 500 000 000
Aval Prêt CBAO à @LINK	108 000 000	95 293 210
Aval Prêt BST à ICOTAF	400 000 000	400 000 000
Aval Prêt BOAD à SENELEC	1 838 100 000	2 389 969 497
Aval Prêt BICI BOURSE à SENELEC	7 500 000 000	6 562 500 000
Aval Prêt Emprunt CEB	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval Prêt BOAD à CEB /NEPA		378 114 218
Aval Prêt Emprunt GTA-C2A	2 400 000 000	2 400 000 000
Aval Prêt BOAD à RNET	67 760 000	194 090 939
Aval Prêt BOAD à OPT		
Aval Prêt CONTINENTAL BQ. BENIN à SODICOT	3 600 000 000	0
Aval Prêt ECOBANK CI à SIDEPA	2 000 000 000	2 000 000 000
Aval Prêt Emprunt CI TELECOM	2 500 000 000	1 666 666 700
Aval Prêt Emprunt SMB	1 600 000 000	1 400 000 000
Aval Prêt BETCI,BICICI,ECOBANK,OMNIFINANCE à AIT	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval Prêt BOAD/CREDIT LYONNAIS à PCCI	1 670 040 000	1 512 854 182
Aval Prêt BOAD/CBAO à SATREC	2 442 840 000	2 755 199 859
Aval Prêt THOCOMAR	334 800 000	274 769 662
Aval Prêt CBAO à SONES	1 608 850 000	1 517 715 832

(en FCFA)

<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN (Suite)</b>	<b>MONTANTS NETS</b>	
	Exercice 2004 (PM)	Exercice 2005
Aval Prêt ECOBANK à EROH	69 993 000	185 852 852
Aval Prêt BOAD à SBEE	96 350 000	398 202 685
Aval Prêt Emprunt TELECEL FASO	2 000 000 000	2 000 000 000
Aval Prêt BSIC à SOFITEX	1 200 000 000	1 079 592 404
Aval Prêt BACI à CAFACI	400 000 000	400 000 000
Aval Prêt ECOBANK CI à COPALCI	1 000 000 000	1 000 000 000
Aval Prêt ECOBANK CI à Nouvelle SPROA	1 000 000 000	1 000 000 000
Aval Prêt BACI à CIN	500 000 000	500 000 000
Aval Prêt BOAD à SOTELMA	1 178 680 000	1 355 702 168
Aval Prêt BOAD à SONITEL	213 350 000	280 957 322
Aval Prêt ECOBANK NIGER à CELTER NIGER	1 500 000 000	1 500 000 000
Aval Prêt FPE à SENBUS	346 320 000	400 000 000
Aval Prêt SGBS à SUNUAIR	137 600 000	107 302 410
Aval Prêt Emprunt PORT AUTONOME DAKAR	4 000 000 000	727 350 000
Aval Prêt CBAO à AFRICAMER	420 000 000	420 000 000
Aval Prêt BICIS à NSMTP	500 480 000	500 480 000
Aval Prêt BID à ATLANTIQUE TELECOM	3 279 800 000	3 279 785 000
Aval Prêt Emprunt CEB	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval PrêtSGBBE/BSIC-B à CCEC		66 000 000
Aval Prêt Emprunt SIFCA		3 000 000 000

Aval Prêt ECOBANK CI à SALMEX INT SA	500 000 000
Aval Prêt ECOBANK CI à COPALCI	560 000 000
Aval Prêt Pool Bancaire à AIT	3 500 000 000
Aval Prêt COBACI / BOA à CAFACI	3 000 000 000
Aval Prêt ECOBANK CI à Nouvelle SPROA	1 000 000 000
Aval Prêt BOA CI à CAFACI	0
Aval Prêt Banque Locale à CAR AGRO NEGOC	500 000 000
Aval Prêt BFA à AIT	1 920 000 000
Aval Prêt BACI-ECOBANK à AGRIMEX	400 000 000
Aval Prêt BFA-ECOBANK CI à SIDEPA	3 000 000 000
Aval Prêt ECOBANK Niger à CNUT	138 999 998
Aval Prêt BSIC/FPE à SESNCDS	758 000 000
Aval Prêt BTCI à SONIPA	2 100 000 000



## RAPPORT GENERAL

### FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)

\*==\*==\*==\*

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Actionnaires,  
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Actionnaires,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,  
Monsieur le Directeur Général du FAGACE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 02/21/CA/FAGACE/05/COTONOU du 15 juillet 2005, de la 21<sup>ème</sup> session de votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'audit des comptes annuels du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique tels qu'ils sont joints au présent rapport, ainsi que le contrôle de la conformité de la comptabilité aux lois et règlements en vigueur,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Les comptes ont été préparés par la Direction Générale. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels. Ces comptes font apparaître au bilan une situation nette de **FCFA 9 950 833 317**, y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à **FCFA 237 650 281**.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nos travaux ont été effectués selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives et ne sont pas entachés de fausses déclarations.

Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.



Au terme de nos travaux, nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion à l'exception de la limitation décrite ci- après :

A la date de l'émission du présent rapport, nous ne disposons pas de l'ensemble des réponses aux lettres de confirmation de solde que nous avons fait adresser aux différents partenaires du FAGACE. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur les ajustements éventuels qui pourraient découler de l'obtention et de l'exploitation de ces réponses.

Sous la réserve ci-dessus précisée, nous certifions que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Fonds à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les risques d'appel d'aval accordés aux clients. Cette situation est décrite aux points 3.4 et 3.10 des notes complémentaires aux états financiers.

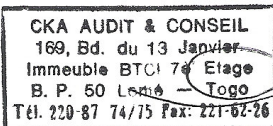
## 2. Vérifications et informations spécifiques

Nous devrions procéder, conformément aux usages de la profession, à la vérification de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. A la date de notre projet de rapport, nous ne disposons pas du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Fait à Lomé, le 12 mai 2006

Le Commissaire aux Comptes

CKA Audit & Conseil



Constant Kobiédéma AWESSO  
Expert-Comptable Diplômé





**FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE  
(FAGACE)**

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2005**

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Actionnaires,  
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Actionnaires,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,  
Monsieur le Directeur Général du FAGACE,

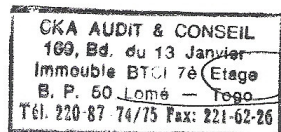
En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision N° 02/21/CA/FAGACE/05/COTONOU du 15 juillet 2005, de la 21<sup>ème</sup> session de votre Conseil d'Administration, et conformément aux usages de notre profession, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées ou interdites ayant produit des effets au cours de l'exercice 2005 ou antérieurement.

Nous n'avons pas été avisés de conventions de cette nature conclues sur l'exercice 2005.

Fait à Lomé, le 12 mai 2006

Le Commissaire aux Comptes

CKA Audit & Conseil



Constant Kobiédéma AWESSO  
Expert Comptable Diplômé